

Séminaire du pré-congrès

1 septembre 2015



AIJA 53rd CONGRESS • 1-5 SEPTEMBER 2015

L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau

La commission de droit des transports est heureuse de vous inviter au séminaire pré-congrès de cette année dans la magnifique ville de Londres, mardi 1^{er} septembre 2015.

Quand Londres a été choisie comme lieu du 53^{ème} congrès annuel de l'AIJA, du 2-5 septembre 2015, nous ne pouvions trouver meilleure occasion d'organiser un séminaire sur l'assurance maritime. Maison de Lloyd et siège d'un grand nombre d'assureurs P & I ainsi que d'éminents courtiers d'assurance maritime et d'autres dans l'industrie de l'assurance maritime, Londres est un centre pour l'assurance maritime comme aucune autre ville au monde.

Sous le titre « L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau », nous explorerons tant les aspects clés que les développements actuels de l'assurance maritime, du tout début du contrat d'assurance maritime (obligation de déclaration et conditions contractuelles de l'assurance maritime) en passant par sa vie (possibilité d'actions directes et gestion des sinistres majeurs) et jusqu'à sa fin (assistance, renflouements d'épaves et destruction des navires).

Nous sommes fiers de présenter l'ancien Commissaire aux Lois David Hertzell ainsi que le directeur d'un important courtier d'assurance maritime comme conférenciers d'honneur. Ils ouvriront le séminaire en donnant un éclairage sur la nouvelle loi anglaise sur l'assurance et sur le courtage d'assurance maritime à Londres. Il y aura aussi, comme intervenants, un éventail de praticiens qualifiés du droit des assurances maritimes venus d'un grand nombre de pays. Le séminaire se tiendra à l'hôtel Grange Saint-Paul, qui est également le lieu du congrès annuel. Il sera suivi d'un agréable diner, optionnel, dans le cadre maritime exceptionnel du HMS Belfast.

En nous rejoignant pour ce séminaire, non seulement vous augmenterez vos connaissances et votre compréhension de l'assurance maritime, mais vous pourrez aussi valider des heures de formation continue reconnues dans plusieurs pays. Enfin, vous aurez l'opportunité de rencontrer d'autres avocats et juristes d'entreprise du monde entier.

Les membres du Comité d'Organisation vous attendent avec impatience à Londres !

Programme

08.30 Enregistrement

09.00 Allocutions d'ouverture

Le président de l'AIJA : **Dirk Nuyts**, Fragomen, Zurich
Le président de la commission du droit des transports de l'AIJA :
Niels Jørn Friberg, Hafnia Law Firm, Copenhague

09.15 Session 1 – Discours liminaires

Modérateur : **Niels Jørn Friberg**, Hafnia Law Firm, Copenhague

- 1 **David Hertzell**, ancien Commissaire aux Lois, BLM, Londres :
la loi britannique de 2015 sur les assurances
- 2 **John Lucas**, directeur général, CLP Insurance, Londres :
le courtage en assurance maritime sur le marché londonien

10.15 Pause-café

10.30 Session 2 – Débuts I (le devoir de divulgation)

Modérateur : **Scott Pilkington**, Holman Fenwick Willan, Singapour

- 3 **Joy Thattil**, Callidus Legal, Bombay :
le concept de « uberrimae fidei » – panorama en Inde
- 4 **Sarah Allan**, Bentleys, Stokes et Lowless, Londres :
le nouveau devoir de divulgation et les recours en vertu de la loi sur les assurances de 2015 – « Une juste présentation des risques »
- 5 **Marco Remiorz**, Dabelstein & Passehl, Hambourg :
le devoir de divulgation en vertu du droit allemand

11.30 Pause-café

11.45 Session 3 – Débuts II (conditions d'assurance)

Modérateur : Ulla Von Weissenberg, Borenus, Helsinki

- 6 **Kirsty MacHardy**, Campbell Johnston Clark, Londres :
les clauses internationales d'assurance sur corps
- 7 **Tobias Eckardt**, Ahlers & Vogel, Leer : les DTV-ADS de 2009
- 8 **Christian Bjørtuft Ellingsen**, Simonsen VogtWiig, Oslo :
le « Nordic Plan » de 2013

12.45 Déjeuner

14.00 Session 4 – Vie I (actions directes)

Modérateur : **F. Javier Zabala**, Meana Green Maura, Bilbao

- 9 **Claire Messer**, Hill Dickinson, Londres : **les actions directes en vertu du droit anglais**
- 10 **Sébastien Lootgieter**, SCP Villeneuve Rohart Simon & Associés, Paris : **les actions directes en vertu du droit français**
- 11 **David Diez Ramos**, Rogers & Co., Madrid : **les actions directes en vertu du droit espagnol**

15.00 Pause-café

15.15 Session 5 – Vie II (pertes majeures)

Modérateur : **Giovanna Montanaro**, Schellenberg Wittmer, Zurich

- 12 **Jeremy A. Herschaft**, Blank Rome, Houston : **les questions d'assurance maritime suite à une perte majeure – principes généraux et observations**
- 13 **Filippo Pellerano**, Studio Legale Mordiglia, Gênes : **mesures prises en cas de pertes maritimes majeures – les défis pour l'avocat nommé par les assureurs maritimes**
- 14 **Remy Francisco Carreira-Franceschi**, Carreira Pitti, Panam : **avarie commune : quels sont les droits et les obligations de l'assureur maritime ?**

16.15 Pause-café

16.30 Session 6 – Fin

Modérateur : **Johannes Grove Nielsen**, Bech-Bruun, Copenhague

- 15 **Nick Barber**, Stephenson Harwood, Londres : **l'interaction entre la couverture coque et machine et la couverture protection et indemnisation concernant les renflouements et enlèvements d'épaves suite à une perte majeure**
- 16 **Elias Frem Bestani**, Marval, O'Farrell & Mairal, Buenos Aires : **les questions d'assurance maritime relatives aux renflouements et enlèvements d'épaves en Argentine**
- 17 **Jennifer Hoovers**, Van Steenderen MainportLawyers, Rotterdam : **« fin de vie » – la perspective néerlandaise**

20.30 Dîner sur le HMS Belfast

Séminaire du pré-congrès



L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau

COMITE D'ORGANISATION

Niels Jørn Friborg Hafnia Law Firm, Danemark
F. Javier Zabala Meana Green Maura, Espagne
Scott Pilkington Holman Fenwick Willan, Singapour
Marco Lenti Studio Legale Mordiglia, Italie
Marco Remioz Dabelstein & Passehl, Allemagne

Nos sponsors :



BETTENS DE COCKER VAN HEMELEN
ADVOCATEN

BIRCH
WINDAHL

BORENIUS

DABELSTEIN & PASSEHL
Rechtsanwälte Hamburg · Leer



KEGELS & CO
ADVOCATEN



SAN SIMÓN & DUCH

SCHELLENBERG
WITTMER

simonsen
vogtwiig

StudioLegale | Mordiglia

VILLENEAU ROHART SIMON